

SCP D'ARCHITECTURE
M. RIBES - B. LABASSE
M. OLLIER - S. DELHOMENEDE

18, Avenue Charra - 63000 CLERMONT-FD
Tel : 04 73 92 53 01 - Fax : 04 73 92 29 64
e-mail : agence@archi-4.com

ARCHI 4

DEPARTEMENT

PUY DE DOME

SEPTEMBRE 2006

COMMUNE DE

SAINT-REMY DE CHARGNAT

PLAN LOCAL D'URBANISME

DONNEES

RAPPORT DES ANNEXES SANITAIRES

Reçu à la Sous-Préfecture
d'Issoire, le

15 AVR. 2008

5.1

Commune de St-Rémy de Chagnat

7, pl de la Mairie

63500 St-Rémy de Chagnat

Tél : 04 73 71 00 09

Fax : 04 73 71 98 11

NOTES

ELABORATION

MODIFICATIONS

Prescription :

DCM du

Arrêt du Projet :

DCM du

Publication :

DCM du

Approbation :

DCM du

SOMMAIRE	
✚ L'eau potable	
☐ Les ressources.....	3
☐ Les besoins et la consommation.....	5
☐ Le réseau.....	5
✚ L'assainissement	
☐ La station d'épuration d'Issoire	6
☐ Le réseau les caractéristiques générales.....	6
• Les travaux envisagés	6
✚ Les déchets	
• La collecte sur la commune	7

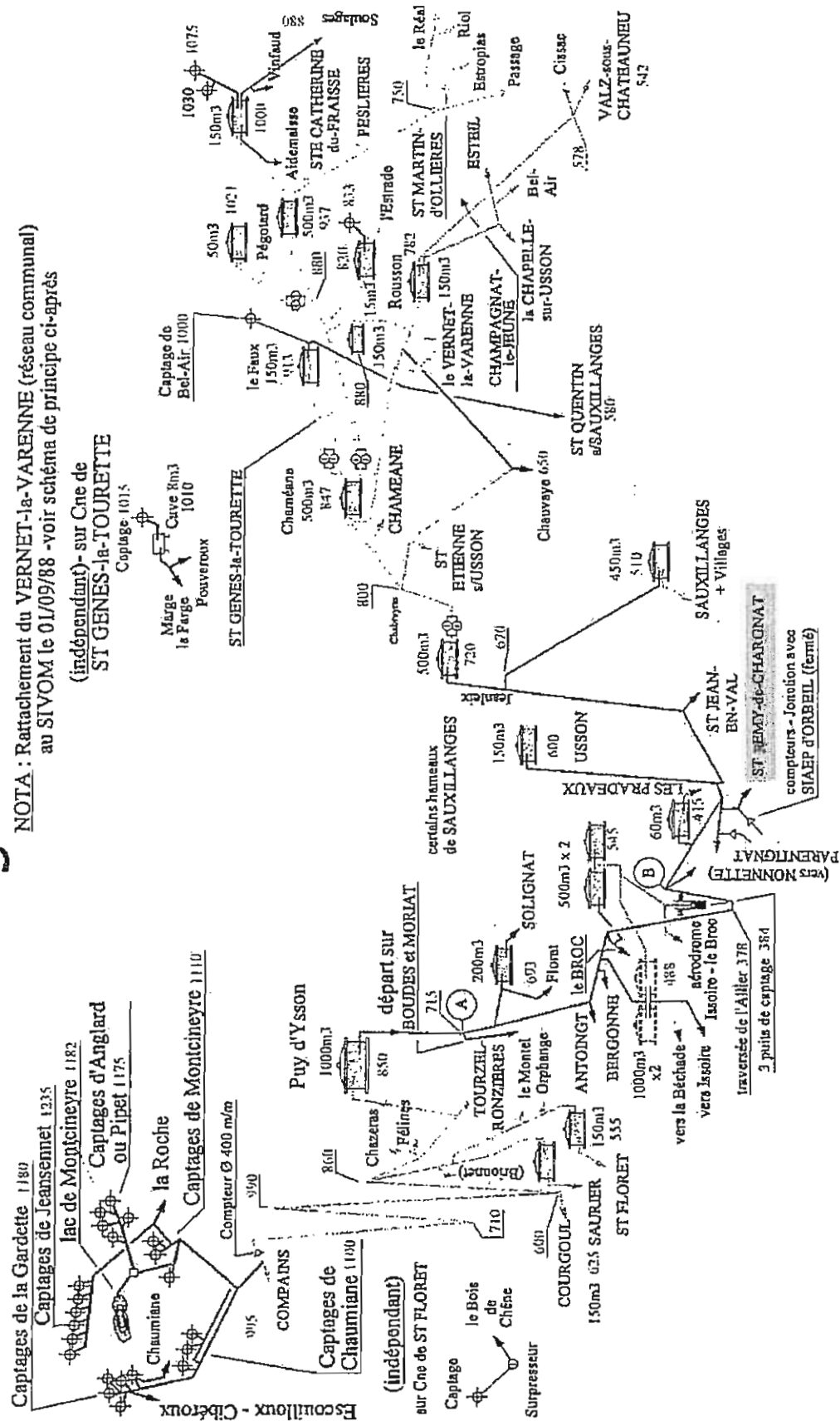
EAU POTABLE

La commune de Saint Rémy de Chagnat est adhérente au SIVOM de la Région d'Issoire dont elle a délégué les compétences en ce qui concerne l'alimentation en eau potable. La commune de Saint Rémy de Chagnat est située sur la ligne sud du SIVOM de la Région d'Issoire. Le réseau d'eau potable de la commune de Saint Rémy de Chagnat est géré par la Lyonnaise des Eaux.

■ LES RESSOURCES

La commune de Saint Rémy de Chagnat ne dispose pas sur son territoire de captages d'eau potable servant à son alimentation. Elle est alimentée par les captages dits de « Compains » situés sur la commune du même nom. Ces captages sont au nombre de 19 pour une production totale moyenne de 12 200 m³/jour. Ces captages alimentent une grande partie de la ligne sud du SIVOM allant de Compains à l'ouest jusqu'à Saint Genès la Tourette à l'est.

(indépendant) - sur Cne de
ST GENES-la-TOURETTE



■ LES BESOINS ET LA CONSOMMATION

Nombre total de branchements : 318

Nombre de branchements communaux : 6

Consommation totale 2005 : 27 369 m³

Consommation totale moyenne des trois dernières années : 26 008 m³

Consommation moyenne par abonné : 86m³/an

■ Le réseau

La longueur totale du réseau d'eau potable de la commune de Saint Rémy de Chagnat est d'environ 13 808 ml réparti comme suit :

Fonte $\approx$ 8503 ml

PVC $\approx$ 4796 ml

PEHD $\approx$ 390 ml

Non défini $\approx$ 119 ml

Les diamètres des conduites sont partagés comme suit :

Ø200 $\approx$ 778 ml

Ø150 $\approx$ 2 083 ml

Ø125 $\approx$ 1 040 ml

Ø100 $\approx$ 2313 ml

Ø80 $\approx$ 63 ml

Ø75 $\approx$ 1990 ml

Ø63 $\approx$ 856 ml

Ø60 $\approx$ 2 224 ml

Ø50 $\approx$ 247 ml

Ø40 $\approx$ 1 295 ml

Ø32 $\approx$ 720 ml

Ø25 $\approx$ 80 ml

Ø non défini $\approx$ 119 ml

ASSAINISSEMENT

Le réseau : les caractéristiques générales

Le réseau d'assainissement communal est un réseau de type séparatif.

La directive Européenne du 21 mai 1991, reprise en droit français par la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et son décret d'application du 3 juin 1994, prévoit une obligation générale d'assainissement sur l'ensemble du territoire avant le 31 décembre 2005.

Sur le Bourg de Saint-Rémy de Chagnat :

Les conduites du réseau d'eaux usées sont en PVC de diamètre variant de 100 à 200 mm. La longueur du réseau est d'environ 5355ml. Celui-ci est raccordé à la station d'épuration, pour le transfert et le traitement des effluents, traités par un système de boues activées en aération prolongée.

La station du bourg a une capacité de 600 équivalents-habitants. Elle dispose des équipements suivants :

- poste de relevage en tête
- prétraitements (dégrillage, dessablage, dégraissage)
- bassin d'aération (environ 100m³)
- décanteur
- silo de stockage des boues.

Le volume moyen traité est de 75m³/jour, mais certains mois dépassent les 100m³/jour. Il semble s'agir d'une réaction directe selon la pluviométrie.

Les conduites du réseau d'eaux pluviales sont principalement en PVC ou Ciment, de diamètre 300 à 400mm. La longueur du réseau est de 3325ml environ.

Les eaux pluviales sont rejetées vers les fossés, et l'Eau-Mère en de nombreux points de rejet.

On dénombre :

- 121 regards
- 85 avaloirs

Les travaux

Il est prévu d'effectuer les réparations concernant la pompe de relevage ainsi que de réhabiliter le réseau d'eaux usées de la Rue des Petits communaux et entre le chemin des rivages et le nouveau giratoire, afin d'anticiper la future zone d'activités.

Sur le village de La Malotière :

Les conduites du réseau d'eaux usées sont en PVC de diamètre variant 200 mm. La longueur du réseau est d'environ 1318ml. Celui-ci est raccordé à la station d'épuration de La Malotière.

- Cette station est de type roseaux sur filtre à sable. Elle a une capacité de 110 équivalents-habitants.

On dénombre :

- 33 regards
- 10 avaloirs

TRAITEMENT DES DECHETS

Le SICTOM Issoire Brioude est le gestionnaire de la collecte et du traitement des déchets.

La collecte sur la commune de Saint-Rémy de Chagnat :

Le tri sélectif est en place sur la commune. Le ramassage est organisé une fois par semaine, pour les déchets non recyclables, en bac gris (octobre 2006), et une fois tous les quinze jours pour les déchets recyclables, en bac bleus.

Saint-Rémy de Chagnat et La Malotière sont tous deux équipés d'un point propre réservé à la collecte du verre. Ils sont chacun équipés d'une colonne à verre de 3m³.

Plusieurs déchetteries sont accessibles aux habitants, à Langeac, Brioude, Brassac les Mines, Issoire, Sauxillanges et Vic le Comte.

La plus commode est à Issoire, dans la zone industrielle des Listes.

La quantité de déchets collectés au porte à porte est de 291 kg par habitant et par an, en moyenne, et représente un volume de 190 kg par habitant et par an à la déchetterie. Les déchets recyclables représentent quant à eux, 96 kg / habitant.

Les ordures ménagères sont collectées par des bennes tasseuses.